

Info.pl@ine

ZOOM SUR
ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

N° 522 – 9 juillet 2014 – 5 pages

Résultats Essai 2014 et synthèse pluriannuelle

ACTUALITES CULTURES

✓ Récolte 2014 : Envoyez-nous vos résultats

Les récoltes d'orge d'hiver ont débuté depuis 15 jours et les colzas depuis une semaine. Les premières tendances en orge d'hiver pour cette année donne de bons rendements dans l'ensemble avec cependant des taux de protéines souvent limites.

➤ Afin de nous permettre de réaliser une synthèse départementale des résultats de la récolte 2014, vos premiers résultats d'escourgeon, d'orge d'hiver, de colza et bientôt de blé et d'orge de printemps nous intéressent. Merci de prendre quelques instants pour renseigner le fichier Excel disponible en pièce jointe et nous le retourner par mail (corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr) ou par fax (01 64 37 17 08).

STRATEGIE AGRONOMIQUE

RESULTATS D'ESSAI VARIETES ESCOURGEON - ORGE D'HIVER

✓ Description de l'essai

	REMAUVILLE
Obj. de rendement	90 q/ha
Densité de semis	Escourgeon : 220 gr/m ² Orge d'hiver : 270 gr/m ² Hybride : 180 gr/m ²
Désherbage	
6 mars	CARMINA 3 l (400 g/l chlortoluron + 25 g/l diflufenicanil)
Régulateur	
3 avril	ARVEST 1,5 l (300 g/l chlorméquat chlorure + 150 g/l éthéphon)
17 mai	BAIA 0,13 l (480 g/l éthéphon)
Fongicides	
18 mars	HELOCUR 0,3 l (250 g/l tébuconazole)
3 avril	INPUT 0,6 l (160 g/l prothioconazole + 300 g/l spiroxamine)
17 avril	ADEXAR 0,26 l (62,5 g/l époxiconazole + 62,5 g/l fluxapyroxad)
4 mai	CARAMBA STAR 0,3 l (90 g/l metconazole) + AMISTAR 0,08 l (250 g/l azoxystrobine)
Azote	
Apports	18 février : 50 U 6 mars : 56 U 12 mars : 50 U Dose totale : 156 U
RSH : 34 U Conseil : 164 U	

✓ Résultats 2014

Variétés	Rendement à 15% (q/ha)	Groupe homogène	PS	Calibrage	Protéines	PMG	Peuplement (pied/m ²)	Epis/m ²
KWS Glacier	108,0	A	70	85,7	8,9	44,4	237	981
KWS TONIC	103,3	B	69,3	96,8	8,6	53	192	483
ISOCEL	103,2	B	70,1	95,3	8,6	42	244	583
TATOO	100,3	BC	72,6	96,8	8,6	45,8	176	484
ABONDANCE	100,1	BC	69,0	93,6	8,7	45,8	187	616
ETINCEL	99,7	BC	71,1	94,6	7,9	42,8	231	753
EMOTION	99,7	BC	63,2	95,7	9	51,4	215	553
CAMPAGNE	97,9	C	69,0	94,3	9,6	46,6	237	635
CASINO	97,8	C	72,6	93,7	8,2	46,2	221	680
AMISTAR	97,8	C	72,9	93,7	9,4	45,2	249	641
CERVOISE	96,6	C	72,7	88,4	8,5	39,8	224	631
Calypso	96,6	C	72,5	96,1	9,2	54,2	237	641
SY BAMBOO	96,4	C	73,7	95,2	9,4	45,4	183	520
ARTURIO	95,8	C	63,9	93,1	8,9	42,2	243	757
Moyenne générale	99,5							
Ecart type résiduel	1,825							
Coef. variation %	1,834							

B= Brassicole, F= fourragère

Globalement, l'essai de Remauville arrive à un rendement très satisfaisant de l'ordre de 99,5 qx/ha, soit pratiquement 10 qx de plus que l'objectif de rendement. Conséquence directe, les teneurs en protéines sont assez faibles, 8,8 en moyenne. Les calibrages des brassicoles sont corrects.

Le classement des variétés est à peu de chose près équivalent aux résultats d'essai de l'an dernier en comparant les variétés présentes sur les 2 années. ISOCEL et ETINCEL confirment leur productivité en sortant en haut de tableau pour les brassicoles. AMISTAR et Calypso, 2 nouvelles variétés inscrites en 2013, déçoivent un peu et arrivent sous la moyenne de l'essai. KWS Glacier et KWS TONIC, inscrites en 2013 également, sont les 2 premières du tableau. KWS Glacier, une 2 rangs arrive avec pratiquement 5 qx de plus que KWS TONIC et ISOCEL. A confirmer l'an prochain.

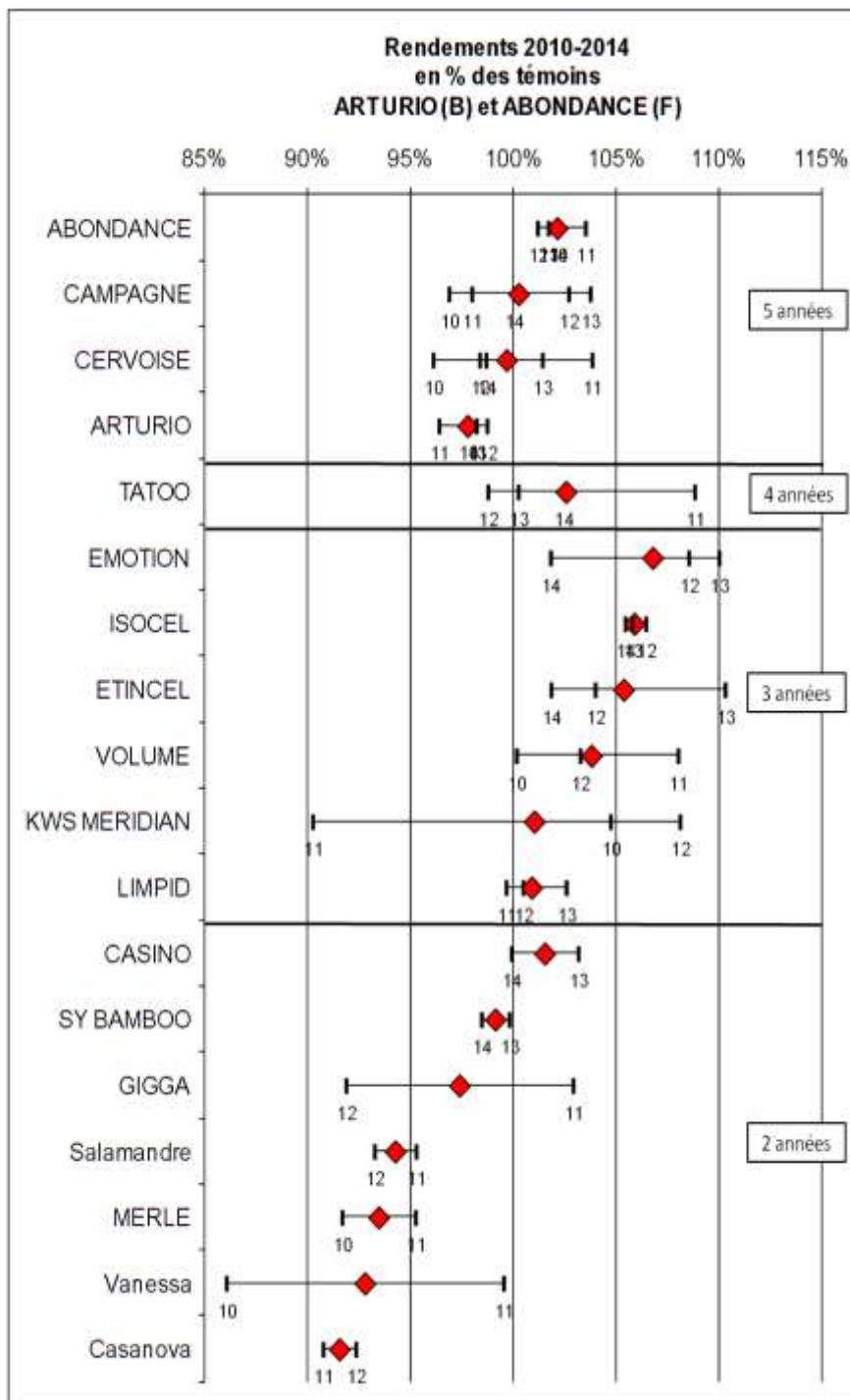
TATOO, un des 2 hybrides mis en place dans cet essai, arrive en 4^{ème} position dans le tableau, juste après ISOCEL. L'autre hybride, SY BAMBOO, déçoit par son niveau de rendement, insuffisant pour compenser le coût des semences.

✓ Synthèse pluriannuelle – essais 2010 à 2014 - Chambre d'Agriculture 77

Il est important de prendre en compte la régularité des variétés sur plusieurs années et de ne pas considérer uniquement les résultats d'une seule année.

Année		2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne rendement (en % des témoins)	nb années en essai
Nombre d'essais		1	1	2	1	1		
Variétés	type	en % de la moyenne des témoins (ABONDANCE et ARTURIO)						
ABONDANCE (t)	F	102,2%	103,6%	101,2%	101,7%	102,2%	102,2%	5
CAMPAGNE	F	96,9%	98,0%	102,7%	103,8%	100,1%	100,3%	5
CERVOISE	B	96,1%	103,9%	98,4%	101,5%	98,7%	99,7%	5
ARTURIO (t)	B	97,8%	96,4%	98,8%	98,3%	97,9%	97,8%	5
TATOO	F		108,9%	98,8%	100,3%	102,5%	102,6%	4
EMOTION	F			108,6%	110,1%	101,9%	106,8%	3
ISOCEL	B			106,5%	105,8%	105,5%	105,9%	3
ETINCEL	B			104,0%	110,3%	101,9%	105,4%	3
VOLUME	F	100,2%	108,1%	103,3%			103,9%	3
KWS MERIDIAN	F	104,8%	90,3%	108,2%			101,1%	3
LIMPID	F		99,7%	100,5%	102,6%		100,9%	3
CASINO	B				103,2%	100,0%	101,6%	2
SY BAMBOO	F				99,9%	98,5%	99,2%	2
GIGGA	B		103,0%	91,9%			97,4%	2
Salamandre	B		95,3%	93,3%			94,3%	2
MERLE	F	91,7%	95,3%				93,5%	2
Vanessa	B	86,1%	99,6%				92,8%	2
Casanova	B		90,8%	92,4%			91,6%	2
KWS Glacier	F					110,4%	110,4%	1
CATHERINE	F				106,4%		106,4%	1
KWS TONIC	F					105,5%	105,5%	1
CHAMPIE	F	101,0%					101,0%	1
AMISTAR	B					99,9%	99,9%	1
MARADO	F	98,9%					98,9%	1
Calypso	B					98,7%	98,7%	1
ESTEREL	B	98,5%					98,5%	1
KWS Cassia	F		96,9%				96,9%	1
ESCADRE	F				94,6%		94,6%	1
ATENON	F	94,4%					94,4%	1
CARTEL	B	93,4%					93,4%	1
Augusta	F				93,1%		93,1%	1
Malicorne	B	90,7%					90,7%	1

B = Brassicole, F = Fourragère



Les brassicoles

- ISOCEL et ETINCEL confirment toujours leurs très bons niveaux de rendement depuis 3 ans.
- CASINO arrive à un niveau de rendement correct mais reste légèrement inférieure à ETINCEL.
- ARTURIO et CERVOISE confirment leur décrochement depuis maintenant 3 ans, dépassées au niveau de la productivité par les nouvelles variétés.

Les fourragères

- EMOTION, première variété en fourragère de nos essais depuis 2 ans, arrive cette année à un bon niveau de rendement mais semble déjà dépassée par les nouvelles inscriptions.
- ABONDANCE, variété témoin, semble elle aussi dépassée par le progrès génétique des nouvelles variétés.

Pour les commentaires variétés, se reporter à l'Info.pl@ine n° 520 du 25 juin 2014.

COUVERTURE VEGETALE DES SOLS A L'AUTOMNE

Depuis la mise en œuvre du 5^{ème} programme d'actions Nitrates en juin 2014, les règles de gestion de l'interculture ont évolué.

➤ **Interculture longue** : (succession récolte d'été/culture de printemps).

La couverture des sols est obligatoire pendant une période minimale de 2 mois :

- soit par l'implantation d'un couvert (ou CIPAN) sachant que le colza, l'orge et le blé sont possibles mais uniquement en mélange et que les légumineuses sont limitées à 50 % du mélange,
- soit en laissant les repousses de colza ou de céréales si elles sont suffisamment denses et homogènes. La surface en céréales est limitée à 20 % de la surface en interculture longue à l'échelle de l'exploitation.

➤ **Interculture courte** : (succession colza/céréales)

Les repousses de colza doivent être maintenue en place 1 mois minimum.

➤ **Destruction des couverts** :

La destruction mécanique par enfouissement des couverts (ou des repousses) est possible à partir du 1^{er} novembre (15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %).

La destruction chimique des couverts est interdite sauf :

- pour les parcelles en Technique Culturelle Simplifiée (3 ans sans labour),
- pour les parcelles destinées à des cultures maraîchères, à des légumes ou à des cultures porte-graines,
- en présence de vivaces et seulement sur la zone infestée.

➤ **Adaptations régionales** : la couverture des sols n'est pas obligatoire

- si la récolte du précédent a lieu après le 5 septembre,
- si la teneur en argile du sol est supérieure à 30 %,
- s'il y a présence de chardons (uniquement sur la partie infestée),
- si des faux-semis sont prévus pour lutter contre les adventices ou limaces,
- si des épandages de boues de papèterie avec un C/N > 30 sont prévus.

Pour toutes ces situations spécifiques, une déclaration est à faire auprès de la Direction Départementale des Territoires avant le 1^{er} septembre (15 août pour la lutte contre les chardons avec localisation des surfaces concernées sur orthophotoplan). Par ailleurs, les dates d'intervention et la valeur du solde du bilan azoté après récolte doivent être inscrites dans le cahier d'enregistrement.

Pour plus de détail sur le 5^{ème} programme d'actions Nitrates, consulter le site internet de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne :

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/reglementation-directive-nitrates>

Cet Info.pl@ine est rédigé par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture. Il synthétise leurs préconisations grandes cultures pour le département de Seine-et-Marne. Attention, il s'agit d'un conseil collectif : nous vous invitons donc à confronter son contenu à votre propre situation et à nous contacter si besoin (01 64 79 30 75).

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à n° 496. Pour plus d'éléments sur la réglementation et les bonnes pratiques agricoles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, voir l'Info.pl@ine n° 479.



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

